

Seul le prononcé fait foi

## **Discours d’Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l’occasion du « 1<sup>er</sup> juin des écritures théâtrales jeunesse », revenant sur toutes les mesures en faveur de l’émancipation de la jeunesse par la culture , le 1<sup>er</sup> juin 2016 au théâtre de l’Épée de bois**

Cher Robin Renucci,

Chers représentants de l’association Scènes d’enfance-Assitej France,

Chère Marion Rousseau,

Chère Geneviève Lefaure,

Chers partenaires de cette deuxième édition du « 1<sup>er</sup> juin des écritures théâtrales jeunesse »,

Cher Antonio Díaz-Florián qui nous accueille à l’Épée de Bois,

Chères équipes des théâtres de la Cartoucherie,

Je me réjouis d’être avec vous à l’occasion de la deuxième édition du « 1<sup>er</sup> juin des écritures théâtrales jeunesse » qui réunit, à travers la France, ainsi qu’en Belgique et au Québec, une centaine de projets et plus de 300 auteurs, compagnies ou lieux culturels et éducatifs.

Récemment, Catherine Frot confiait, dans un entretien, qu’elle conservait toujours avec elle une phrase de Louis Juvet.

« Chaque fois que je lis cette phrase, disait-elle, j’en ai des frissons ».

Juvet dit « *On fait du théâtre parce qu’on a l’impression de n’avoir jamais été soi-même et qu’enfin on va pouvoir l’être.* »

Cette phrase est fantastique, en effet.

Vertus de la scène, de l’illusion comique comme outil de vérité. Vertu du théâtre comme outil d’émancipation.

Vous le savez, priorité a été donnée à la jeunesse par le président de la République.

Cela vient de loin, car cette promesse d'émancipation par la culture est au cœur du projet politique de la gauche, qui ne peut s'en éloigner sauf à se trahir.

Lorsque les enfants, les adolescents travaillent avec les artistes, ils s'enrichissent mutuellement. Les enfants découvrent l'autre et prennent confiance en eux.

C'est par la construction du regard critique que se construit l'autonomie.

Il est donc indispensable de soutenir les écritures et les répertoires dédiés à l'enfance et à la jeunesse.

C'est elle qui favorise l'émancipation.

Pour mieux répondre à cet enjeu de citoyenneté, depuis 2012, les moyens financiers consacrés par le Ministère de la Culture à l'éducation artistique et culturelle ont augmenté de 80 %.

Une mission a été confiée au Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle, pour rédiger une charte de l'éducation artistique et culturelle qui sera présentée en juillet prochain à Avignon.

A côté des nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle menées par l'ensemble des acteurs culturels, par le secteur de l'éducation populaire, par les enseignants et les militants, dont vous faites tous partie, des initiatives ont été prises pour faciliter l'accès des plus jeunes à la culture : je pense à la mise en place du tarif unique à 4€ pour les moins de 14 ans au cinéma, je pense aussi au dispositif du CNC qui s'appuie sur le service civique pour relancer les ciné-clubs dans les lycées, je pense à l'opération estivale « Partir en livre » pour la jeunesse. Je pense aussi aux musées du 21<sup>e</sup> siècle pour lesquels je viens de lancer une réflexion, avec l'un des thèmes qui est le rôle du musée dans l'éducation citoyenne. Enfin je voudrais parler, car cela touche aussi à la jeunesse et à l'écriture dont nous parlons aujourd'hui, les bibliothèques vont désormais pouvoir ouvrir le dimanche. C'est important car ce sont des lieux de rencontre du public avec la culture, des lieux où se tisse le lien collectif et la citoyenneté.

Je viens aussi d'annoncer cet après-midi l'extension du projet Démon, porté par la Philharmonie de Paris, qui repose sur la pratique orchestrale pour des enfants entre 7 et 12 ans dans les quartiers les moins favorisés.

Après 18 mois de spectacles, de rencontres « La Belle Saison de l'enfance et de la jeunesse » s'est achevée. Génération Belle Saison en prend la suite.

« Cette première Belle Saison » a apporté un souffle nouveau au travail fait en direction des enfants et des adolescents, dans le domaine du spectacle vivant.

Je tiens tout particulièrement aussi à saluer le travail de *Scènes d'enfance - Assitej France, désormais réunis*.

Je veux remercier celles et ceux qui se sont investis pendant 18 mois autour de plus de 1000 projets, en France comme à l'étranger.

Le rapprochement de vos deux structures en une seule association permet de renforcer encore l'action en direction de l'enfance et de la jeunesse, menée par les professionnels du secteur.

Je souhaite en effet que votre nouvelle association élargisse son champ d'intervention à toutes les disciplines du spectacle vivant et des arts plastiques, et même au-delà, en fédérant les professionnels de la diffusion et de la production, les militants de l'éducation artistique et culturelle et les acteurs des projets éducatifs et du développement social. Elle disposera pour cela de moyens renforcés du ministère de la Culture.

Car il s'agit aujourd'hui, après cette belle effervescence, d'engager concrètement la suite avec le projet « Génération Belle Saison », pour consolider et développer la création à destination du jeune public.

J'ai pris plusieurs décisions en ce sens.

Tout d'abord, dans le cadre du nouveau dispositif pour les « compagnies à rayonnement national et international » des aides nouvelles permettront de soutenir, dès 2016, de façon significative, deux compagnies engagées pour la création en direction du jeune public,

Il s'agit du Théâtre du Phare dirigé par Olivier Letellier et de la Compagnie Arcosm, codirigée par Thomas Guerry et Camille Rocailleux.

A travers ces artistes, je veux saluer toutes les compagnies qui s'impliquent particulièrement à destination de la jeunesse. Et je pourrais citer aussi bien le travail de Joël Pommerat, Phia Menard ou Les Talents Lyriques...

D'autres équipes seront en effet suivies avec attention par les DRAC, en lien avec les comités d'experts qui devront mieux prendre en compte à l'avenir les demandes des artistes qui font le choix de s'adresser à la jeunesse. Dès cette année, au titre des mesures nouvelles qui viennent d'être arbitrées et déléguées en DRAC, ce sont également des résidences artistiques et des ateliers de fabrication artistique qui ont été retenus pour leur action en faveur de l'enfance et la jeunesse. Je pense par exemple au Théâtre de Morlaix, au Grand Bleu à Lille, à l'espace Villeret à Tours, à la Scène pour la marmaille à Limoges ou encore à la Scène nationale du Jura.

Ensuite, pour reprendre une autre des mesures préconisées, j'ai décidé de constituer, à partir de scènes conventionnées qui ont déjà une expertise dans ce domaine, un nouveau label « art, enfance et jeunesse » qui constituera un réseau privilégié de référence pour la création destinée à la jeunesse.

« Génération Belle Saison » doit aussi consolider les réseaux de coopération pour la production et la diffusion.

Dans cette perspective, je souhaite que soient encouragées et accompagnées des plateformes professionnelles constituées ou en voie de constitution dans chaque Région : j'ai demandé aux DRAC d'y veiller ; il leur appartiendra également de solliciter les collectivités territoriales pour qu'elles soient parties prenantes des réflexions et des dynamiques portées par ces plateformes.

J'ai décidé enfin d'accompagner la création du label « Génération Belle Saison » qui sera décerné chaque année à 5 à 6 projets, repérés par ces plateformes et portés par des équipes artistiques qui feront le choix de la jeunesse.

Ces mesures doivent irriguer l'ensemble des territoires. C'est en ce sens que j'ai adressé une circulaire aux DRAC, datée de ce jour, le 1<sup>er</sup> juin 2016.

Chers amis,

Pour placer véritablement la rencontre avec les artistes et le rapport avec la création au cœur de l'éducation, je souhaite également développer les résidences artistiques à l'école.

Je vais présenter ce projet à la Ministre de l'Education nationale, afin qu'il puisse se mettre en œuvre dès la rentrée prochaine.

Cette opération mobilisera des artistes de tous les champs de la culture pour proposer des temps de présence et des créations pour et avec les enfants, dans l'enceinte des établissements scolaires.

J'ai demandé également à mes services de conduire le réengagement de l'Etat dans les conservatoires, en accordant une attention toute particulière aux projets d'éducation artistique et à la mixité sociale, en veillant à soutenir, les partenariats établis par ces conservatoires avec les acteurs culturels et éducatifs locaux. C'est une des 23 mesures préconisées pour construire la Génération Belle saison.

Par ailleurs, je souhaite qu'un rendez-vous annuel à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication soit organisé et porté par la nouvelle association constituée, afin de créer un temps d'échange entre artistes et chercheurs de tous horizons disciplinaires (psychologie, philosophie, esthétique, neurosciences, sciences de l'éducation...)

Enfin, je veux citer aussi la sécurisation de la pratique amateur que je viens de défendre au Parlement, dans le cadre du projet de loi Liberté de création, architecture et patrimoine. Cette pratique amateur est un facteur majeur de démocratisation culturelle, notamment auprès des jeunes. Nous avons d'ailleurs créé une section dédiée à la jeunesse dans le Fonds d'encouragement aux initiatives des amateurs, dont 40 % ont moins de 25 ans. La dotation à cette section jeunesse sera développée en 2016 et 2017.

Vous le voyez, l'ambition est grande pour soutenir les initiatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Vous pouvez compter sur l'engagement du ministère de la Culture et de la Communication, et sur celui de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, aux côtés de ceux qui ouvrent la culture aux jeunes générations.

C'est la société de demain que nous contribuons ainsi à façonner. Une société humaine, ouverte, et une société de frilosité, de repli, d'ignorance. Une société à l'imaginaire riche, généreux, nourri.

Comme vous le déclariez en vers cher Robin Renucci le 23 janvier 2014 à Nantes :

Favoriser, partout, la langue symbolique

Celle qui laisse place à l'interprétation,

Au rêve, à la pensée, aux images qui naissent

Au travers des récits, aux souvenirs qu'elles laissent,

Me paraît aujourd'hui une urgente mission.

Merci à tous pour votre engagement.

## **Contact**

Ministère de la Culture et de la Communication  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse  
01 40 15 80 20  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)